

Commune

de

EINVILLE-AU-JARD

54370



Fait le 15 juillet 2025,
A EINVILLE-AU-JARD

**M. le Président de la MRAe
Mission Régionale d'Autorité
environnementale
DREAL / SEE
14, rue du Bataillon de Marche n°24
BP 81005
67070 STRASBOURG**

Objet : Modification du PLU d'EINVILLE-AU-JARD – Saisine Autorité Environnementale

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous consulter pour avis en tant qu'autorité environnementale, conformément aux articles R.104-33 à R.104-37 du Code de l'Urbanisme. Cette consultation porte sur la prise en compte de l'environnement dans la modification du PLU d'EINVILLE-AU-JARD (54).

La procédure de modification du PLU d'EINVILLE-AU-JARD porte sur :

- La réduction des zones UX et Nj au profit de la zone UB (pour accompagner l'installation de la future gendarmerie) ;
- La fermeture de la zone 2AU et l'intégration des secteurs Nj adjacents en Nv ;
- La réduction de la zone UX au profit d'un nouveau secteur Nj ;
- La création d'un nouveau secteur Nj en arrière d'habitations sises à la Route de Valhey ;
- Plusieurs modifications du règlement littéral.

Cette consultation intervient avant l'enquête publique.

Je joins à cette saisine les documents pour un examen de mon projet de modification du PLU.

Vous voudrez bien me transmettre un accusé de réception avec la date de réception de cette saisine. Votre avis devrait nous parvenir dans les 2 mois à compter de celle-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Marc VILLEMANN

